

13/12/2018 - Fiscalité du numérique: la fenêtre d'opportunité ouverte par les scandales Lux Leaks est en train de se refermer - Alain Lamassoure (PPE, Fr)

« En matière de fiscalisation des entreprises du numérique, l'approche choisie par la France et l'Allemagne n'était pas la bonne. Elle consistait à inventer une taxe indirecte, provisoire, à un taux dérisoire, ne s'appliquant qu'à une partie des recettes des entreprises numériques », a déclaré Alain Lamassoure, à la suite du vote du paquet « fiscalité du numérique » aujourd'hui en session plénière du Parlement européen.

« La bonne solution consiste à taxer le bénéfice de ces entreprises. Il suffit pour cela d'intégrer les propositions du Parlement sur la taxation des entreprises numériques dans le projet d'harmonisation du bénéfice imposable de toutes les multinationales qui est sur la table depuis deux ans ».

« La fenêtre d'opportunité ouverte par les scandales Lux Leaks et autres est en train de se refermer. Cette occasion risque d'être perdue », a conclu Alain Lamassoure.